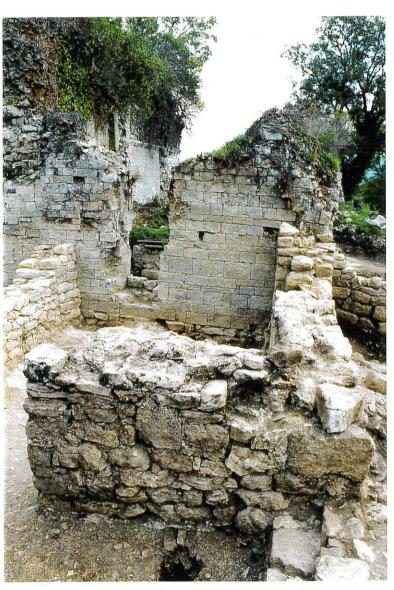
Document final de synthèse FOUILLE PROGRAMMÉE

L'EGLISE SAINT-MARTIN-DE-CASTRIES (Hérault)

Mise en place et évolution d'un prieuré de Saint-Guilhem-le-Désert

Par Agnès Bergeret

Avec la collaboration de
Abdeladi Abdelak
Gauthier Almeras
Guilhem Cartairade
Bernard Derieu
Doris Gorzelniaski
Matthieu Guillot
Jean-Pierre Piernas
Michel Rey
Alain Riols
Vincent Urios



2002

Service Régional de l'Archéologie Conseil Général de l'Hérault Fond National pour l'Aménagement et le développement du Territoire

	7
	1

Document final de synthèse FOUILLE PROGRAMMÉE

L'EGLISE SAINT-MARTIN-DE-CASTRIES (Hérault)

Mise en place et évolution d'un prieuré de Saint-Guilhem-le-Désert

Par Agnès Bergeret

Avec la collaboration de
Abdeladi Abdelak
Gauthier Almeras
Guilhem Cartairade
Bernard Derieu
Doris Gorzelniaski
Matthieu Guillot
Jean-Pierre Piernas
Michel Rey
Alain Riols
Vincent Urios

2002

**		
		¥
	e u	i. 1

SOMMAIRE

Générique de l'opération	5
Fiche signalétique	
Résumé	9
LES DONNES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES	1
1.1. Les raison de l'intervention.	1 1
1.2. Les moyens humains, techniques et financiers.	1
1.3. Les méthodes de travail adoptées.	1:
	1.
2. LE CONTEXTE TOPOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE ET LA DEMARCHE SCIENTIFIQUE	
2.1. Le contexte topographique et historique	13
2.1.1. Implantation d'un site sur le causse du Larzac lodévois : territoire et voie	13
2.1.2. Les données historiques	14
2.1.2.1. L'église rurale Saint-Martin : un patrimoine foncier pour un service spirituel et	7.0
Religieux	14
2.1.2.2. L'église Saint-Martin au prisme des visites épiscopales	14
2.1.2.3. Les vestiges archéologiques et les acquis de la campagne de fouille de 2001	15
A DEGLET TATE ADOLLES OCIONES	
3. RESULTATS ARCHEOLOGIQUES	18
3.1. L'occupation antérieure à l'église actuelle	18
3.1.1. Des structures en creux.	19
3.1.2. Le bâti primitif : étude architecturale	19
	19
3.1.2.2. L'emploi de matériaux spécifiques	22
3.1.3. L'organisation du bâti primitif dégagé en 2001 et 2002	22 24
3.1.4. Les niveaux d'occupation	25
3.2. L'église actuelle et l'organisation de l'espace prieural	26
3.2.1. La topographie du site	26
3.2.2. La construction de l'église.	26
3.2.3. Les annexes de l'église : la maison claustrale et les espaces domestiques	26
3.2.3.1. Le maintien d'une partie du bâti antérieur	29
3.2.3.2. La maison claustrale et la limite d'enclos du prieuré	30
3.2.3.3. L'espace domestique	31
3.2.4. La réorganisation des espaces intérieurs et extérieurs	31
3.2.5. Les niveaux d'occupation	34
3.2.6. Le système d'accès à l'édifice	31
3.3. Le maintien des bâtiments à l'époque moderne et les incertitudes sur l'évolution du site : besoin	
de compléments	
4 SYNTHESE	34
4. SYNTHESE : pour une poursuite de la recherche	35
Légende des illustrations.	37
Bibliographie Note de Alain RIOLS	39
Article de Midi Libre	

5			

GENERIQUE DE L'OPERATION

Intervenants scientifiques

Direction scientifique

A. Bergeret (INRAP, assistante d'études)

Collaboration

Abdeladi Abdelak

Gauthier Almeras

Guilhem Cartairade

Bernard Derieu Doris Gorzelniaski Matthieu Guillot

Jean-Pierre Piernas

Michel Rey

Vincent Urios

Intervenants techniques

Infographie et mise en forme du DFS

A. Bergeret

Intervenants administratifs

Service Régional de l'Archéologie, DRAC du Languedoc-Roussillon

X. Gutherz (Conservateur régional) Ch. Olive (Ingénieur d'étude)

Charte Intercommunale du Lodévois-Larzac

M. Guillot

Conseil Général de l'Hérault

M. Bonnabel



FICHE SIGNALETIQUE

Identité du site

Commune: La Vacquerie-et-Saint-Martin-de-Castries

Localisation: Cadastre: 1995 Parcelles: DN 43

Nom donné au site : L'église Saint-Martin de Castries

Coordonnées Lambert (centrales): X: Y: Z: NGF: 601 m

Propriétaire du terrain: Municipalité de la Vacquerie-et-Saint-Martin-de-Castries

Numéro de site: 34 317 024 H

L'opération archéologique

Autorisation n°: 127/2002

Valable du: 01/09/2002 au 15/10/2002

Titulaire: A. Bergeret

Organisme de rattachement : INRAP

Raison de l'intervention : Restauration du site

Maître d'ouvrage des travaux : Communauté de Communes Lodévois-Larzac

Type d'intervention : Fouille programmée

Surface expertisée: 25 m2

Dates d'intervention : Septembre à octobre 2002

Résultats

- Sur la chronologie : Médiévale, Moderne et Contemporaine
- Sur la nature des vestiges immobiliers : Murs
- Sur la nature des vestiges mobiliers : Céramique, petits objets (grelot, clous)



RESUME

L'église Saint-Martin de Castries a été acquise par la municipalité de la Vacquerie-Saint-Martin depuis une vingtaine d'années. Si cette église, dépendante de l'abbaye de Gellone, était connue par quelques mentions dont la plus haute remonte à 807, elle l'était bien avant tout par l'existence de ses murs en partie ruinés, encore visibles en bordure du chemin communal qui mène à Saint-Martin d'Azirou.

Cet édifice n'a jamais bénéficié d'une étude propre et une intervention archéologique a été prévue en 2001 qui s'inscrit dans le cadre d'un programme de restauration du Patrimoine bâti par la Communauté de Communes du Lodévois-Larzac. L'ensemble des dossiers est rédigé et suivi par Matthieu Guillot en partenariat par le Conseil Général de l'Hérault (Marie Bonnabel), la DRAC (Madame Grandjouan du Service de l'Inventaire, Christian Olive du Service Régional de l'Archéologie). La restauration de l'édifice a été confiée à Frédéric Fiore.

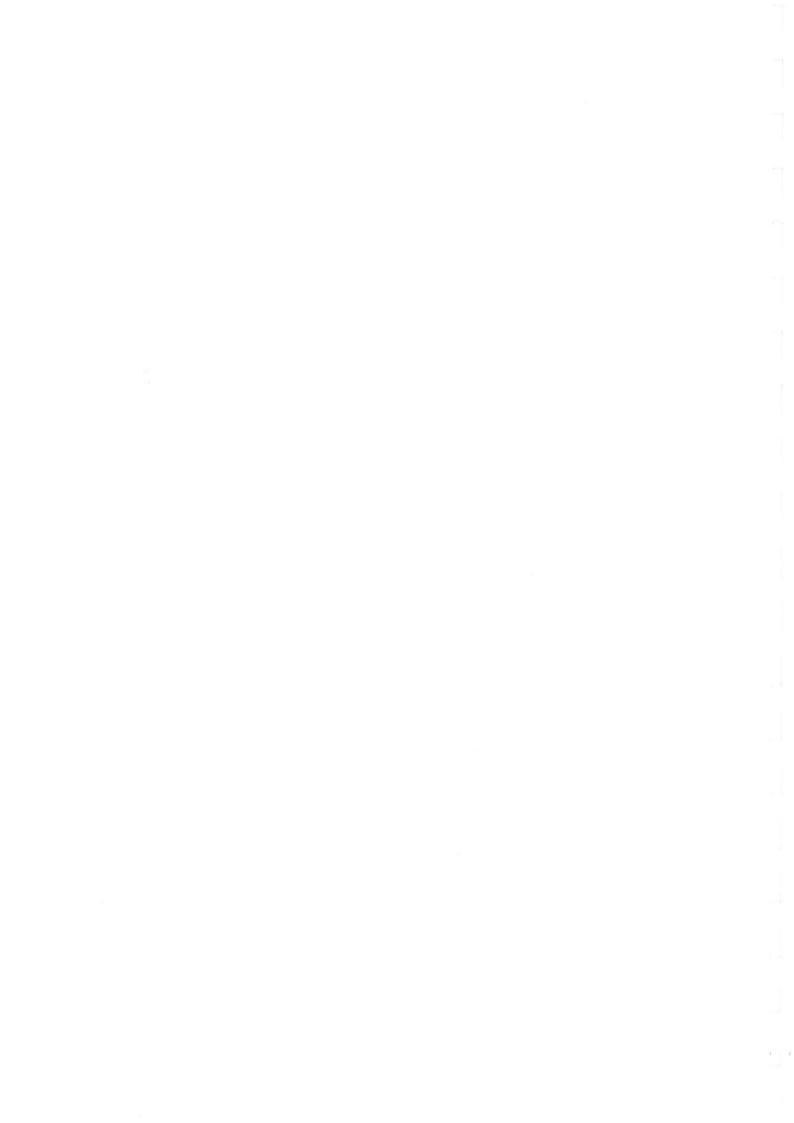
L'édifice religieux d'époque romane conserve l'ensemble de ces murs en élévation, sur une hauteur minimale de 2,50 m, et maximale de 5 m pour le mur nord qui est présent jusqu'à l'extrados des arcs formerets et le chevet encore percé d'une ouverture. L'appareil mis en œuvre, observable avant l'intervention, est de deux types : un appareil médiéval de mœllons de modules moyens assisés et liés au mortier de chaux et sable beige, doublé pour le mur gouttereau septentrional dans la partie occidentale de l'église par une maçonnerie moderne de blocs irréguliers.

La campagne de fouille programmée réalisée en 2002, met en évidence un état de conservation exceptionnel des vestiges bâtis parfois présents sur une hauteur de 2 m. L'ensemble de ces éléments, encore incomplètement dégagés offre l'opportunité de confronter l'image construite d'un prieuré de Saint-Guilhem-le-Désert à une mention somme toute laconique d'église jouxtée d'une maison claustrale et entourée d'un cimetière.

Les données recueillies jusqu'à ce jour, permettent de cerner non seulement une image évolutive de l'organisation d'un prieuré mais font apparaître également une occupation matérialisée par des structures en creux très probablement antérieures à l'ensemble des constructions.

Un bâtiment primitif (peut-être deux) est ensuite construit dont une partie sera englobée dans les bâtiments annexes de l'église. L'église qui présente deux états de construction attribués au Moyen Age est, dès le XIIe s., flanquée sur son mur occidental d'une cour qui reprend le volume du bâtiment initial. Ce bâtiment primitif devenu dès l'ores cour distributive permet d'accéder à la maison claustrale, à l'ouest, et à un espace domestique, au sud.

Ces éléments se développent au sein de l'espace prieural dont la limite d'emprise a été perçue au nord et à l'est.



1. LES DONNEES ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES

1. Les raisons de l'intervention

Acquise par une municipalité sensible depuis une vingtaine d'années, l'église Saint-Martin de Castries fait l'objet d'un projet de restauration, depuis 2001, dans le cadre des sentiers annexes de l'autoroute A75. Ce site, localisé en bordure du causse du Larzac-lodévois (**Figure 1**) a fait l'objet en 2001

d'un sauvetage urgent.

L'intervention réalisée en 2002, dépasse l'intérêt de la mise en valeur d'un site choisit puisqu'elle s'inscrit dans le cadre d'une fouille programmée motivée par les résultats obtenus lors de la campagne de fouille menée l'année précédente.

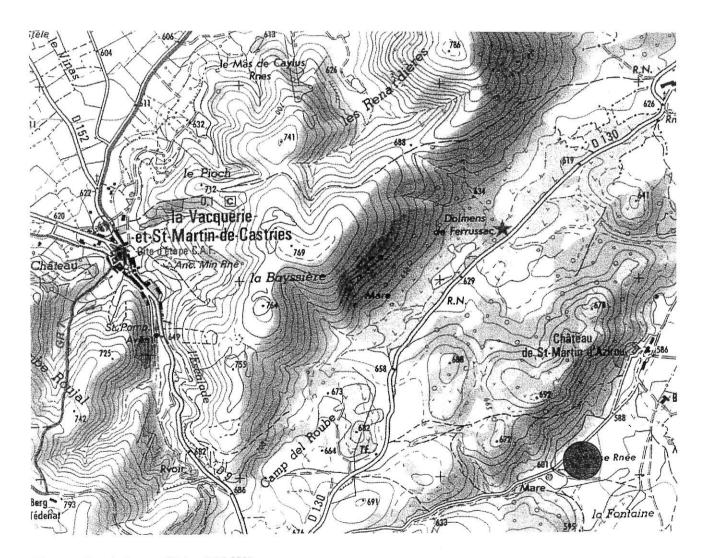


Figure 1 : Extrait de carte IGN au 1/25 000ème.

 Les moyens techniques, humains et financiers en collaboration avec Matthieu Guillot

La Charte du Lodévois-Larzac est chargée de la coordination de l'opération Saint-Martin de Castries, le directeur de la Charte, Matthieu Guillot est responsable de l'opération.

En 2002, c'est la Charte qui a été maître d'ouvrage de la fouille. Le dossier est suivi au sein du Service Régional de l'archéologie par Christian Olive et par le maire de la Vacquerie. Agnès Bergeret est la responsable scientifique de l'opération. Une convention a été signée avec son organisme de rattachement l'INRAP (Institut National de Recherche en Archéologie Préventive), permettant ainsi sa mise à disposition dans le cadre de l'opération.

L'équipe de fouille était composée du personnel de la Régie Rurale du cadre de Vie, équipe technique de la Communauté de Communes Lodévois-Larzac : Gauthier Almeras, Abdeladi Abdelak, Guilhem Cartairade, Doris Gorzelniaski, Jean-Pierre Piernas et Michel Rey, sous la direction de Vincent Urios. L'opération a été financée par le Conseil Général de l'Hérault et le Fond National pour l'Aménagement et le développement du Territoire, La DRAC la Communauté de Communes Lodévois-Larzac et la commune de la Vacquerie.

La Communauté de Communes Lodévois-Larzac, par convention avec la commune est Maître d'ouvrage de la restauration du site. Frédéric Fiore, architecte du Patrimoine est le maître d'œuvre du chantier. Celui-ci a terminé en novembre 2002, l'étude préalable, définissant le programme de restauration ainsi que son coût. Ce projet a été validé par le conseil municipal de La Vacquerie-et-Saint-Martin-de-Castries et par le Conseil de Communauté dans le courant du même mois. Les dossiers de demande de subvention ont été envoyés à

la DRAC, au Conseil Général de l'Hérault et au Conseil Régional Languedoc Roussillon.

1. 3. Les méthodes de travail adoptées

L'objectif de la campagne de fouille de cette année prévoyait le dégagement complet du sol intérieur de l'église. Cet objectif a dû être abandonné, en concertation avec Frédéric Fiore, l'architecte en charge du dossier de restauration de l'édifice. En effet, la stabilité du mur nord conservé sur environ 5 m de haut et contrebuté par deux puissant massifs sur son parement septentrional aurait été menacé après l'enlèvement des remblais présents contre le parement méridional de cette construction, sur une puissance proche de 1,30 m.

Les objectifs de l'intervention ont alors été modifiés et l'opération a concerné la mise au jour des vestiges conservés au sud-ouest et à l'ouest de l'église. Une pelle mécanique a été mise à disposition par le SIVOM sur une durée d'un jour et demi.

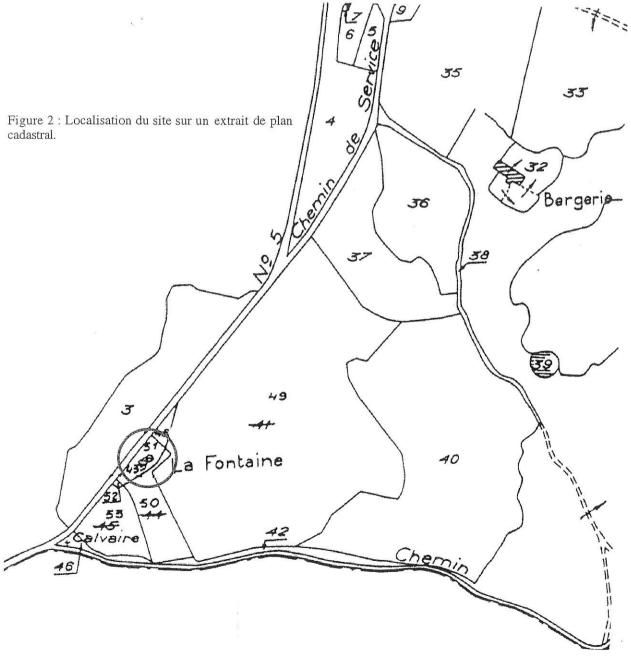
Cette année, une étude sur le mobilier en verre a débuté sous la responsabilité d'Alain Riols qui, par ailleurs, mène une recherche depuis de nombreuses années sur les verreries du plateau du Larzac-Lodévois aux périodes moderne et contemporaine.

Il convient, avant d'aborder les données proprement archéologiques, de signaler l'esprit d'équipe qui a prévalu durant toute la durée de l'opération. Le site a été présenté au public lors des journées du patrimoine et, sous l'impulsion de Matthieu Guillot une visite a été réalisée à la fin de l'opération de terrain. Les vestiges archéologiques ont ainsi été présentés aux membres du conseil municipal de La Vacquerie en présence du maire de ce village Monsieur Requi. Lors de cette visite, Frédéric Fiore a également exposé le programme de restauration de l'édifice (cf article en annexe).

Dans la rédaction de ce compte rendu des données de fouille issues de la campagne archéologique de 2002, il nous a semblé indispensable de rassembler les éléments de la première et de la deuxième campagne de fouille afin de restituer, de la façon la plus complète possible, les étapes de l'évolution du site. Ce travail de synthèse répétitions génère "évolutive", s'il des concernant certains chapitres qui n'ont pas pu être approfondi dans le cadre de la réalisation de ce rapport, évite avant tout au lecteur du dossier le plus récent la manipulation simultanée et toujours fastidieuse de plusieurs documents.

2. 1. 1. Implantation d'un site sur le causse du Larzac lodévois : territoire et voie d'accès

L'édifice est situé en bordure orientale du causse du Larzac lodévois, à une altitude de 601 m (Figure 2). Localisé dans un paysage vallonné, le site est implanté dans un territoire au climat montagneux très rude mais qui se dissocie du paysage traditionnel des causses par la présence de grands espaces cultivables. En 1835, le rapport du contrôleur principal qui a dressé le cadastre napoléonien analyse le territoire de la commune de La Vacquerie et Saint-Martin de



Castries, rattachées toute deux en 1832. Les productions principales de son territoire qui n'offre pour ainsi dire que des terres labourables et des pâtures en partie plus ou moins boissées dans les montagnes, consistent en blé, froment, pommes de terre, trèfle et luzerne. Les pâtures qui comprennent environ la moitié de la contenance de la commune sont utilisées par une quantité considérable de troupeaux de bêtes à laine femelles. Le tableau est par la suite nuancé puisqu'il précise que le peu d'abondance de l'herbe ne permet pas d'engraisser (les brebis) dont les agneaux sont vendus le plutôt possible et le lait sert alors à faire du fromage très estimé.

Implanté au sein d'un territoire choisit, l'église Saint-Martin a été construite à proximité de plusieurs axes de desserte locale ou plus lointaine. Le premier itinéraire relie le village de la Vacquerie, au sud-ouest, à l'abbaye de Saint-Guilhem, au nord-est, par un chemin alors non carrossable, ancienne draille aujourd'hui chemin de randonnée pédestre sur une grande partie de son trajet.

Le second itinéraire permet de relier la plaine de l'Hérault au plateau du Larzac par le chemin qui traverse le village d'Arboras. La liaison entre ce chemin et Saint-Martin s'effectue par "une bretelle". De l'axe majeur, il est précisé dans le compte rendu dressé en 1835 : constamment en relation avec le midi dans lequel ils ne peuvent se rendre que par Lodève, les propriétaires de cette commune doivent ardemment désirer que l'on rende enfin viable la route beaucoup plus courte longtemps trouée par Arboras, ce qu'on pourrait exécuter à peu de frais. La communication avec la plaine (...) rendues alors plus facile, ferait prendre à son industrie une extension qui doublerait peut-être la valeur des propriétés.

2. 1. 2. Les données historiques

L'église Saint-Martin est mentionnée dans un texte daté de 807 : ... et in pago jam dicto Lutovense, locum dicitur Gastrias, vulgare autem castra, pastura ad peccora eorum alenda, cum ecclesia Sancti Martini, cum terminis et adjacentiis suis, cum omni integritata ad diversos usus eorum... (C.Gel., p. 5, 210). L'ensemble est alors donné par Louis le Pieux à l'abbaye de Gellone.

En 1122, l'église est le siège de la paroisse Saint-Martin-de-Castries (Hamlin 1988). Elle le demeure toujours au début du XIIIe s. (C.Gel., p. 136).

Dès le début du siècle suivant, les seigneurs de Montpeyroux reconnaissent tenir en fief de l'abbaye de Gellone le produit de la dîme de l'église Saint-Martin-de-Castries (Alzieu 1998, p. 159). Le 14 juin 1350 le prieuré de Saint-Martin est réuni à l'office du capiscol de l'abbaye (information transmise par l'abbé Alzieu).

La paroisse est supprimée lors du concordat et réunie en 1832 à la proche commune de la Vacquerie qui devient alors la Vacquerie-et-Saint-Martin-de-Castries. Cette dernière dont le sol est assez bien cultivé, se compose de son chef lieu et des sept hameaux suivants : la Triballe, Aziroux, Saint-Martin, Ferrussac, les Huttes, le mas de Figuières, le mas de Jourdes et les Sablières. Il est noté dans le rapport de 1835 que les deux principaux domaines de la communne : Ferrussac et Saint-Martin, composaient à eux seuls la petite commune de Saint-Martin reunie à la Vacquerie.

2. 1. 2. 1. L'église rurale Saint-Martin: un patrimoine foncier pour un service spirituel et religieux

Ce prieuré régulier permet à l'abbaye de Gellone détendre ses possessions sur le plateau du Larzac lodévois, tout en complétant son patrimoine foncier déjà ancré sur les contreforts de la Séranne avec la *villa Marecomitis* sur le territoire de la commune d'Arboras et un peu plus en retrait avec le fisc de Litenis sur le territoire de la commune de Saint-Jean-de-Fos (Schneider 2001).

Il dessert de nombreux habitats dispersés dans les hameaux de la Trivalle, Ferrussac, Saint-Martin d'Azirou, les Lavagnes, le Mas Tournaux et le Mas Pourdou (ADH G 4436).

Le service spirituel et religieux est assuré par un moine que l'on appelle prieur. Désigné par l'abbé de Saint-Guilhem et approuvé par l'évêque de Lodève qui lui remet alors "charge d'âme", ce prieur locataire n'habite pas le site. Il n'utilise la maison claustrale qu'à l'occasion de la tenue des offices qu'il assure pour la paroisse.

2. 1. 2. 2. L'église Saint-Martin au prisme des visites épiscopales

L'ensemble cultuel se compose d'une église, d'une maison claustrale et d'un cimetière qui font l'objet de brèves mentions lors des visites épiscopales réalisées dès la fin du premier tiers du XVIIe s..

En 1631, lors de la visite réalisée par monseigneur Jean de Plantavit de la Pause, l'église est découverte tout à fait sans fenestres sans portes et sans ornemans sans fonts baptismales autres choses necessaires a une paroisse. Continuant la visite, il constate que le cimetière est sans cloture et que la maison est toute par terre. L'évêque conclu son

commentaire en ordonnant que le prieur fera construire de neuf une petite eglise proche du chasteau de S. Martin pour la comodité des habitants et la sureté des ornements de icelle attaneu la ruine de lancienne église et la trop grande distance dicelle (ADH G 4436). Le nombre des desservants est alors estimé entre 25 et 30.

L'église ne sera pas déplacée et fera l'objet de réparations relativement rapides puisque 51 ans après, lors de la visite épiscopale du 27 juin 1652 l'église est bien voûtée. La maison claustrale est toujours délaissée et tout à fait ruinée (ADH G 1060). Ce document apporte un autre renseignement de valeur, il y est précisé que les eaux baptismales sont conservées dans un vase de cuivre qui est dans une pierre creusée couverte d'un dôme qui ferme à clef. Les crémières sont en bon état.

Dans le deuxième tiers du XVIIIe s., si l'église conserve sa voûte, cette dernière n'en a pas moins besoin de crépir car il y a des fentes audedans et au-dehors (ADH G 1062). Longtemps utilisée, cette église est représentée sur la carte de Cassini comme "Vieille église". L'utilisation de cette terminologie, par ailleurs remplacée quant nécessaire par "église en ruine" ou simplement "ruines" met en évidence une continuité de l'utilisation de cet édifice et l'absence de reconstruction demandée en 1631.

2. 1. 3. Les vestiges archéologiques et les acquis de la campagne de fouille de 2001

L'église attribuée à l'époque romane conserve l'ensemble de ses murs en élévation, sur une hauteur minimale de 2,50 m et maximale de 5 m pour le mur nord qui est présent jusqu'à l'extrados des arcs formerets et le chevet encore percé d'une ouverture (Figures 3 et 4).



Figure 3. Vue d'ensemble de l'église, vue depuis l'ouest



Figure 4. Vue de l'intérieur de l'église, vue depuis le sud-ouest

L'appareil mis en œuvre est de deux types : un appareil médiéval de mœllons de modules irrégulier assisés à joints très fins, doublé pour le mur gouttereau septentrional dans la partie occidentale par une maçonnerie moderne de blocs irréguliers.

L'église présente deux ouvertures visibles : la porte d'accès au lieu de culte pour les paroissiens percée dans la portion occidentale du mur septentrionale, et une porte percée au centre du mur occidental afin de permettre au prieur l'accès à la maison claustrale.

La campagne de fouilles a permis de cerner quatre périodes d'occupations. La découverte la plus importante concerne la première période connue, illustrée par l'existence d'un bâtiment dont un mur a été observé au sein de deux sondages (Figure 5).

Ce bâtiment est antérieur à l'époque romane puisque l'église aujourd'hui en élévation l'enserre sur l'espace dégagé. Sa datation reste encore difficile. La seconde phase d'occupation se rapporte à l'église romane et la construction de l'édifice. Pour cette période, une découverte majeure concerne la mise au jour d'un dallage en pavés de petits modules, conservé dans un excellent état dans la partie dégagée de la nef et dans le chœur. Sa datation est attribuée actuellement au XIIe-XIIIe s. Le troisième état d'occupation concerne des réfections ponctuelles attribuables à l'époque moderne. Enfin, l'ultime utilisation du site, est en relation avec son abandon en tant que lieu de culte et une occupation ponctuelle comme bergerie.

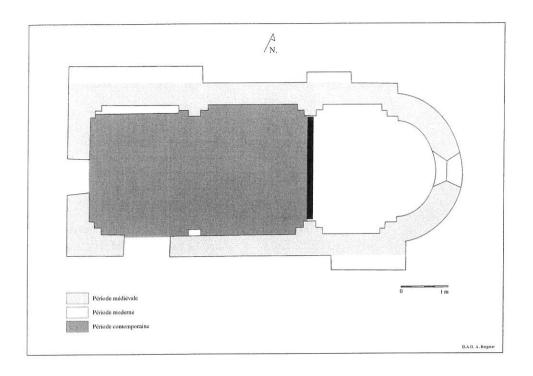


Figure 5. Plan d'ensemble de l'église en 2001, toutes périodes confondues.

3. LES RESULTATS ARCHEOLOGIQUES

L'ensemble des éléments dégagés durant la campagne de cette année dépasse toutes nos attentes. En effet, le point de départ de l'étude était conditionné par l'existence d'une église, d'une maison claustrale et d'un cimetière. Si l'étude architecturale de l'église a été complétée par la réalisation de relevés supplémentaires, la surprise est venue de la découverte d'un ensemble de bâtiments qui jouxtent l'église romane actuelle (**Figure 6**).

Au sein de ces constructions des murs antérieurs à l'église du XIIe s. ont été repérés et la "maison claustrale" se révèle être plus qu'un simple bâtiment qui jouxte l'église sur son côté ouest comme le laissait supposer la porte de communication percée dans le mur occidental de

l'église. Le prieur disposé d'un ensemble complexe de bâtiments dont l'organisation évolue durant toute la durée de l'occupation.

Ces découvertes se trouvent toutefois pondérées par la présence d'un mobilier céramique peu abondant inhérent au type d'occupation sporadique du site, le prieur n'étant pas présent à demeure. D'autre part, le déchaussement d'une partie des murs a généré la disparition d'une partie des niveaux les plus anciens.

La présentation des vestiges repose dès lors, avant tout sur l'étude architecturale. Elle sera essentiellement scindée en deux parties : les vestiges antérieurs à l'église romane actuelle et les vestiges postérieurs.

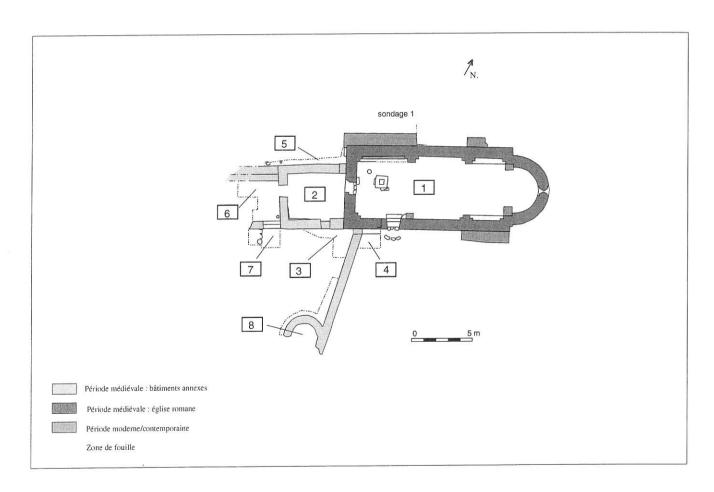


Figure 6. Plan d'ensemble du site. Implantation des zones et des espaces de fouille

3. 1. L'occupation antérieure à l'église

3. 1. 1. Des structures en creux

Trois structures dite "en creux" ont été observées : un silo et deux trous de poteau. Leur position par rapport au bâti permet de les isoler de ce contexte (Figure 6).

<u>Un silo</u> a été observé dans l'angle nord-ouest de l'espace fouillé (SI5005 / us 5006). D'un accès difficile, au contact direct des bermes, il n'a pas été entièrement fouillé.

Ce silo se localise au droit de la limite septentrionale d'emprise des bâtiments, le sommet du creusement semblant coïncider avec la base du mur limitrophe postérieur. Le sommet du creusement apparaît à l'horizon d'un niveau de gravette (us 5007), dégagé sur environ un tiers de son contour, son diamètre peut être restitué à 0,50 m environ. La fouille du comblement sur une vingtaine de centimètres a permis de cerner l'état de conservation du creusement. Celui-ci est préservé dès son embouchure et l'amorce des parois a été percue. La fouille exhaustive du silo devrait se poursuivre l'année prochaine, après la mise à plat des remblais alentour et dans des conditions de sécurité optimale.

Un trou de poteau a été observé au-delà de la limite septentrionale d'emprise du bâti. Cette structure n'a pas été fouillée mais simplement dégagée en plan. Le creusement apparu dans un niveau de gravette présente un diamètre de 0,26 m. Le comblement conserve deux pierres de calage fichées dans un sédiment sablo-limoneux brun foncé.

Un trou de poteau (PO6011 / us 6009) a été fouillé dans un secteur proche de celui où a été aménagé le silo précédemment décrit, soit à 4 m au sud-ouest de celui-ci. Le sommet du creusement est apparu à l'horizon d'un niveau de gravette (us 6012). Il présente un diamètre de 0,30 m, et la profondeur conservée est de 0,37 m, Le comblement constitué d'un sédiment limono-sableux brun foncé, fin, à inclusions de gravillons se distingue aisément du niveau encaissant. Ce trou de poteau a été isolé du contexte de bâti car il se trouve dans l'axe d'un escalier.

Le mobilier céramique recueillit à l'intérieur du comblement du trou de poteau fouillé se limite à un tesson de céramique grise attribué à une fourchette très large qui court du XIe au XIIIe s. Le mobilier archéologique provenant du comblement d'abandon du silo se compose d'éléments de faune, d'un clou de section carrée, et de six fragments de céramique. Ces derniers sont attribués, sans certitude, à un contexte XIIIe-XIVe s.

3. 1. 2. Le bâti primitif: étude architecturale

Parmi l'ensemble des murs dégagés sous les remblais présents contre le mur occidental de l'église sur une puissance moyenne de 3 m, l'existence d'un bâtiment antérieur à l'église actuelle a été mise en évidence grace à l'étude architecturale. Le cheminement du raisonnement repose sur trois arguments: l'analyse des maçonneries, l'emploi de matériaux spécifiques et la localisation des maçonneries dans l'ensemble du bâti.

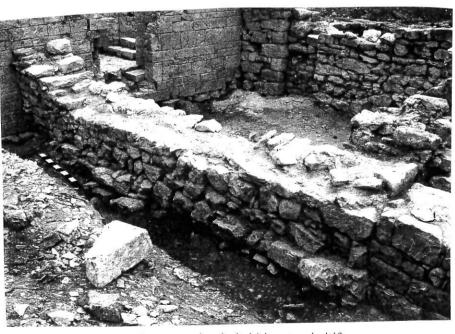


Figure 7. Mur septentrional du bâtiment primitif, vue depuis le nord-ouest

3. 1. 2. 1. Un bâtiment initial : l'étude des maçonneries

Le mur le mieux conservé de ce bâtiment est le mur septentrional (MR2005); orienté nord est-sud ouest (Figure 7). A son extrémité occidentale, il se trouve chaîné à un mur de retour d'orientation nord ouest-sud est, son extrémité orientale se plaque postérieur contre un mur (MR2006). Conservé sur une longueur totale de 4,76 m, ce mur offre une largeur de 0,74 m et une hauteur dégagée de 0,92 m. Sa maçonnerie à parements blocage se compose de blocs grossièrement équarris dans un

calcaire dur gris beige, de modules très variables. L'appareil révèle une volonté d'assiser l'ensemble rendue difficile par la diversité des d'atteindre modules. mais que permet l'utilisation d'un calage pour certains blocs par des éclats de calcaire. Le tout est lié, à joints épais par un mortier de chaux et sable blanc pulvérulent, à inclusions de nodules de chaux. La fondation du mur a été postérieurement déchaussée et le mur apparaît construit en tranchée bourrée sur le côté sud. Le parement septentrional présente une assise de fondation débordante (0,08 m < > 0,30 m), composée de très gros blocs. L'élévation du parement opposé est dressée au droit de la fondation. Cette dernière met en œuvre, de façon relativement désordonnée, les blocs utilisés.

Le mur méridional qui limitait le premier bâtiment n'est conservé que sur une petite portion de 2,50 m de longueur (MR2008) réintégrée dans la partie occidentale d'une construction postérieure (Figure 8 et 9). Seul le parement septentrional a été dégagé. La hauteur maximale conservée est de 1,36 m, à l'extrémité occidentale, et de 0,40 m à l'extrémité opposée. La largeur du mur est de 0,72 m. La maçonnerie à double parement et blocage présente un appareil proche de celui du mur précédemment décrit : des blocs grossièrement équarris liés à joints épais par un mortier identique à celui mis en œuvre pour le mur septentrional.

La fondation du mur est déchaussée sur une hauteur de 0,40 m. Elle se compose de très gros blocs en débordement (0,08 m < > 0,28 m).

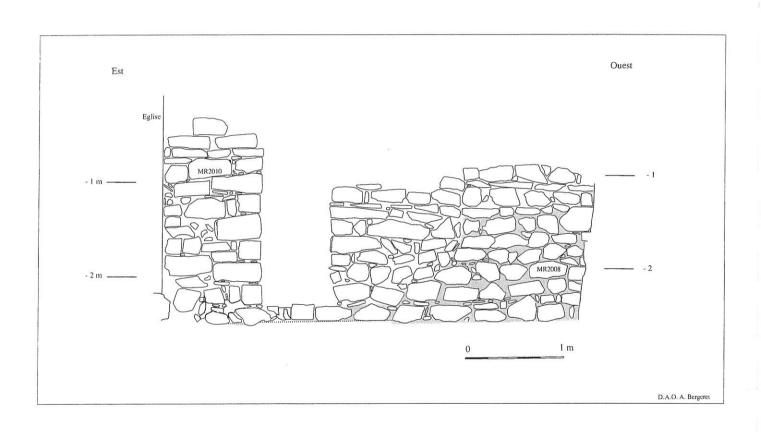


Figure 8. Relevé du mur méridional du bâtiment primitif



Figure 9. Mur méridional du bâtiment primitif, vue depuis le nord

Le mur occidental primitif est conservé en fondation sur une petite portion de 1,60 m (son parement oriental a été ré-enduit avec du mortier appartenant à une reprise) et, de façon plus tenue, à ses extrémités (MR2007). Trois blocs appartenant au chaînage de ce mur avec le mur méridional sont conservés à l'extrémité occidentale du mur sud (Figure 10).

Sud Nord

- 1 m

- 2 m

- 2 m

- 2 m

- 2 m

Figure 10. Mur occidental du bâtiment primitif (MR2007) et reprise postérieure

L'extrémité septentrionale est présente dans les pierres de chaînage présentes à l'extrémité occidentale du mur septentrional (**Figure 11**). La limite occidentale du premier bâtiment peut être restituée sur une longueur de 5,20 m.



Figure 11. Chaînage du mur occidental primitif avec le mur septentrional initial, vue depuis le nord-est

3. 1. 2. 2. L'emploi de matériaux spécifiques

La conjugaison de deux éléments vient renforcer l'hypothèse de l'existence d'un bâtiment primitif antérieur à l'église actuelle : l'emploi d'un matériau nouveau inséré à des endroits spécifiques dans les maconneries "primitives".L'emploi de ces blocs est particulièrement significatif car ils se trouvent soient employés de façon ponctuelle, à l'extrémité d'une maçonnerie, soient intégrés de façon plus massive dans un mur remonté. La pierre maintenant utilisée est un calcaire dense gris dans lequel les blocs mis en œuvre pour la construction de l'église actuelle ont été équarris. Nous appellerons ces blocs des "pierres de l'église".

L'étude de la maconnerie du mur oriental illustre le premier point. A son extrémité orientale ce mur nord, ne se plaque pas directement contre l'église. Sa prolongation en direction de l'est a volontairement interrompue été et conservation de l'élévation en place a été rendue possible grâce à la stabilisation des assises conservées par des "pierres de l'église" mêlés à des éléments de la maçonnerie initiale. Ces mœllons sont utilisés, uniquement au niveau de la rupture du mur, et la liaison de cette construction avec le mur occidental du lieu de culte s'effectue au moyen d'un mur intermédiaire postérieur (Figure 12).

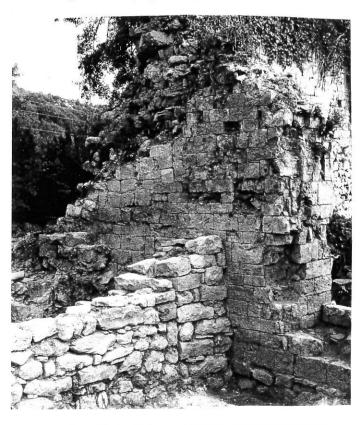


Figure 12. Contact du mur nord du bâtiment primitif avec l'église romane postérieure au moyen d'un mur « tampon », vue depuis le sud-ouest

L'étude de la maconnerie du nouveau mur occidental (MR6006) illustre le second point. Ce mur reprend le tracé du mur antérieur en s'appuyant sur une petite portion de la fondation primitive. Il est construit en employant massivement des "pierres de l'église" mêlées aux blocs du mur primitif, l'ensemble est lié par un mortier de chaux et sable blanc. Cette reprise se dissocie aisément des éléments antérieurs englobés dans le nouveau mur (les pierres de retour du mur méridional initial, le chaînage des murs primitifs septentrional et occidental et une partie de la fondation), d'une part, par la localisation du nouveau matériau dans le parement occidental et dans les pierres d'encadrement d'une porte et, d'autre part, par la présence d'un lit de mortier blanc sur lequel ne reposent que les parties remontées (Figure 10).

3. 1. 2. 3. La localisation des maçonneries dans l'ensemble du bâti

L'analyse de l'organisation générale des maçonneries en plan, conforte la mise en évidence de l'existence d'un bâtiment primitif (**Figure 13**).

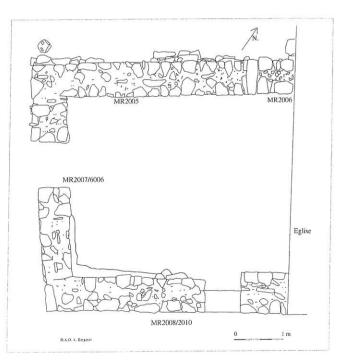


Figure 13. Plan d'ensemble du volume conservé du bâtiment primitif, murs initiaux et repris.

Le mur septentrional, nous l'avons déjà souligné, se plaque contre le mur occidental de l'église par l'intermédiaire d'une construction de plan rectangulaire, véritable mur "tampon" entre deux maçonneries qui appartiennent à deux états.

Les murs occidental et méridional qui reprennent en fondation une partie de mur antérieur présentent chacun de part et d'autre d'une baie centrale des tronçons de murs désaxés l'un par rapport à l'autre. La reprise d'une portion de mur, qui ne s'appuie sur aucune fondation initiale, se trouve dès l'ores maladroitement aligné sur l'axe du tracé antérieur.

Si l'alignement est maladroit, la largeur des murs est elle aussi significative. Ainsi, de part et d'autre de la césure présente dans le mur méridional, la maçonnerie offre deux largeurs : la portion ouest mesure 0,78 m, la portion est 0,85 m.

Ce parti pris de stabilisation d'une élévation antérieure et de son association avec les nouveaux murs de l'église se retrouve dans une autre construction, le mur axé nord-sud, présent au contact de l'angle sud-ouest de l'église (MR3003).

Ce dernier mur a été étudié en élévation à son extrémité septentrionale, sur une longueur de 3 m. Conservé sur une hauteur de 0,70 m, il offre une largeur de 0,70 m. Sa maçonnerie met en œuvre des blocs dégrossis dans du calcaire beige, liés à joints épais par un mortier de chaux pauvre (Figure 14). Il a été suivi sur son tracé sur une emprise de 30 m. S'il présente plusieurs réfections qui n'ont pas été analysées dans le cadre de cette campagne de fouille, l'élément le plus important concerne le point qui a été précédemment souligné : sa liaison avec le mur méridional de l'église actuel est assurée par l'intermédiaire d'une maçonnerie plus large de type pilier / tampon. L'orientation nord-sud de ce mur est interrompue par ce tronçon de mur d'une longueur proche de 0,60 m et d'une largeur de 0,92 m. La base de cette maçonnerie intermédiaire repose sur le débord de la fondation de l'église. La base du mur antérieur est plus profonde.



Figure 14. Contact entre un mur antérieur à l'église et le mur roman au moyen d'un mur « tampon », vue depuis l'ouest

Dans l'hypothèse de l'antériorité de l'église par rapport à l'ensemble des murs décrits, pourquoi édifier des murs "tampons" et ne pas plaquer directement des constructions postérieures contre un bâtiment antérieur?. La solution adoptée, qui vise à une économie des matériaux mis en œuvre dans un plan d'ensemble globalement conservé, permet ainsi d'associer des murs antérieurs à l'église en édifiant des murs "de bouchage" entre les anciennes maçonneries et l'édifice récemment élevé.

3. 1. 3. L'organisation de bâti primitif dégagé en 2001 et 2002

Ce bâtiment dégagé durant cette campagne de fouille, par son antériorité par rapport à l'église actuelle, et à rapprocher d'une fondation repérée l'année dernière sous le dallage de l'église (Figure 15).

Une base de mur a alors été dégagée à l'intérieur des deux sondages ouverts au droit du mur méridional de l'église en élévation. Ce soubassement a été observé uniquement sur son parement sud. Il est présent sur une hauteur de 0,29 m à l'intérieur du sondage 2 ouvert dans l'angle sud-ouest de l'église, sa hauteur de conservation n'a pas pu être distinguée dans le sondage 3, ouvert dans la deuxième travée de nef. La maçonnerie met en œuvre, de façon similaire dans les deux sondages, de très gros blocs grossièrement équarris. Seule une différence

notoire a été enregistrée dans la composition du liant. Ce dernier comporte soit du mortier de chaux et sable jaune orangé à inclusion de nodules de chaux (Sondage 2), soit du mortier de chaux et sable beige foncé (Sondage 3).

Dégagés sur une très petite portion d'une longueur de 1 m (Sondage 2) et 1,20 m (Sondage 3), ces tronçons de mur paraissent adopter une même direction, axée nord-est sudouest.

En l'état des données : une orientation qui paraît similaire des deux portions de murs et une localisation identique par rapport au mur de l'église actuelle, nous avons été tenté de restituer un mur unique, construit vraisemblablement en deux étapes.

Si aucun élément ne permet de cerner la relation entre le mur observé sous l'emprise de l'église actuelle et le volume cerné sur trois de ses côtés, leur fonction est tout aussi difficile à établir.

La localisation des deux éléments l'un par rapport à l'autre, d'une part, et leur position sur l'ensemble du site, d'autre part, pourraient induire la pérennisation d'un schéma organisationnel des bâtiments : une maison claustrale qui jouxte l'église. La maison claustrale identifiée avec le bâtiment primitif devient cour distributive lorsque le lieu de culte est reconstruit sur l'emplacement de l'édifice initial, en adoptant des proportions plus importantes.

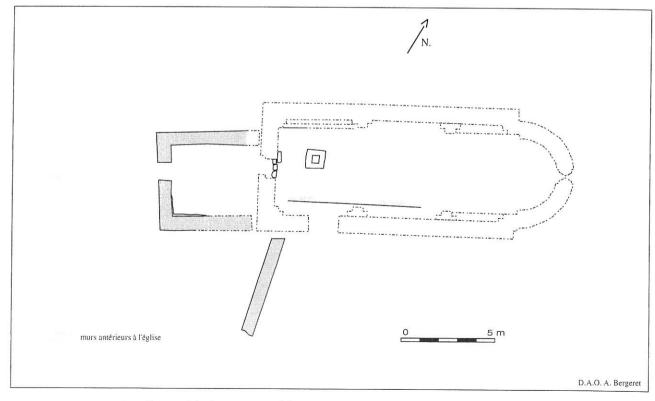


Figure 15. Plan d'ensemble des murs antérieurs à l'église romane

Une seconde hypothèse associerait maçonneries à un seul et même édifice : une église à chevet carré, le chevet étant matérialisé par le mur présent sous l'église. Toutefois, la longueur de ce chevet qui mesurerait environ 6 m de côté ne permet guère de valider cette proposition. Le contact entre le mur oriental et l'église initiale se situant approximativement au niveau de l'épaulement du chevet et du mur gouttereau méridional.

Le pavage de l'église étant toujours déposé, aucun élément ne s'oppose à la réouverture du sondage réalisé en 2001 afin de permettre l'approfondissement de la fouille avec comme objectif le dégagement du contact structurel entre

les deux constructions.

3. 1. 4. Les niveaux d'occupation

Les seuls niveaux d'occupation conservés en place et appartenant à cette phase d'utilisation du site ont été fouillés à l'intérieur d'un sondage ouvert au sud-ouest de l'église, de part et d'autre du mur associé à la phase des bâtiments antérieurs à l'église actuelle (Figure 16).

Le déchaussement des fondations du bâtiment primitif nous privant d'éléments cruciaux de datation sur une partie importante du site.

Le relevé de la berme nord du sondage fait apparaître l'existence de trois niveaux d'occupation antérieurs au mur. Ces couches sont composées d'un sédiment sableux à inclusions plus ou moins dense d'éclats de calcaire.

Le niveau inférieur (us 4008) présente une matrice de sable noir à inclusions de très nombreux éclats de calcaire.

Le niveau intermédiaire (us 4007) est constitué d'un sédiment sableux brun foncé à inclusions de petits éclats de calcaire et de fragments de terre cuite roulés. Il se distingue du niveau sous jacent par la taille des éclats et leur concentration.

Le niveau supérieur (us 4006) se compose d'un sédiment sableux brun moyen à inclusions dispersées d'éclats de calcaire. La teinte de la matrice tirant sur l'orange en us 4012.

Le mobilier céramique recueillit à l'intérieur de ces couches est attribué à une phase antérieure au XIIIe s.

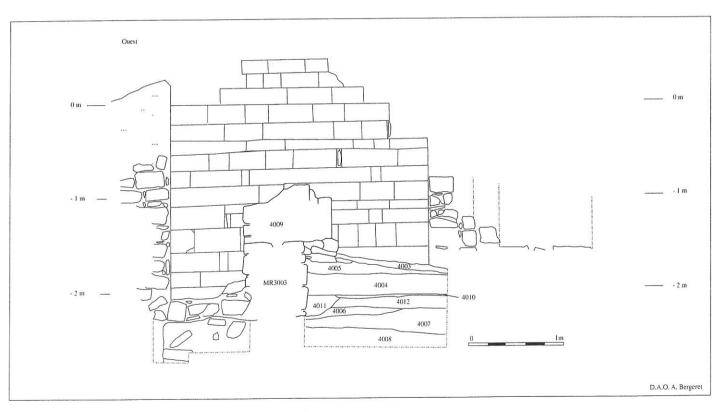


Figure 16. Coupe ouest-est de part et d'autre d'un mur initial.

3. 2. L'église actuelle et l'organisation de l'espace prieural

3. 2. 1. La topographie du site

Les fondations de l'édifice ont été observées en trois endroits. La base des murs se localise à une altitude de - 2,42 m, au nord (Figure 17); - 2,10 m, au sud et - 2,27 m à l'ouest. La base des fondations n'a pas été atteinte sur chacun des trois côtés observés, mais il apparaît d'ores et déjà que le choix d'implantation du site n'a pas été guidé par l'existence d'une hauteur. La puissance et la nature du remblaiement mis en œuvre pour asseoir le nouvel édifice au-dessus de la construction plus ancienne ne sont de même pas connus.

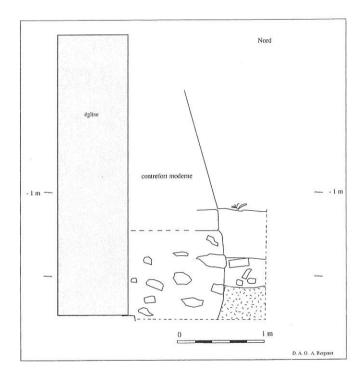


Figure 17. Coupe sud-nord du sondage ouvert à l'aplomb du mur gouttereau septentrional de l'église.

3. 2. 2. La construction de l'église

L'église en élévation présente un plan à nef unique et chevet semi-circulaire. L'édifice mesure 17.m, hors œuvre. La nef composée de trois travées mesure dans l'œuvre 13 m de long et 5,10 m de large.

L'appareil utilisé met en œuvre des moellons, non standardisés, qui présentent une face dressée réalisée par enlèvement de petits éclats. Le matériau utilisé est un calcaire tendre de couleur gris bleu. Les mœllons sont assisés avec des joints très fins par un mortier de chaux et sable blanc (**Figure 18**). En l'état des relevés, il apparaît que les modules les plus importants ont été utilisés essentiellement dans la construction du mur occidental (**Figure 19** et **20**). Les modules employés varient ainsi de 0,17 x 0,16 m; 0,35/0,45 x 0,10 m; mur ouest.

L'accès au lieu de culte s'effectue par une porte percée dans l'extrémité ouest du mur méridional. Seul son jambage occidental est conservé, englobé dans une reprise moderne des maçonneries. Le portail ne comportait qu'une voussure extérieure simple de 0,15 m de large. La largeur de l'ouverture n'est pas connue.

L'édifice est éclairé par la baie axiale du chevet et les baies (aujourd'hui disparues) percées dans le mur méridional. L'une d'entre elles a été reprise à l'époque moderne dans la troisième travée de nef. Le mur opposé est un mur aveugle. L'existence d'une porte, pendant de celle présente au sud, sera validée ou invalidée après l'enlèvement, pendant la restauration du site, d'un placage moderne.

La détermination de la nature de la couverture de l'édifice reste incertaine. Les murs minces, 0,82 m de largeur, et l'absence de contreforts extérieurs plaideraient pour l'installation d'une charpente. Toutefois, la mise en place de voûte au-dessus des arcs formerets n'est improbable, celle-ci est attestée par ailleurs dans l'église de Saint-Félix-de-Montceaux (exemple communiqué par Frédéric Mazeran). Il nous semble difficile de déterminer si l'important déversement que présente le sommet des murs aujourd'hui est le fruit du voûtement d'origine, qu'aucun contrefort ne venait contrebuter, ou celui du voûtement tardif dont attestent certaines reprises dans la maçonnerie, voûtement mal contrebuté d'autre part par des massifs toujours présents d'une hauteur insuffisante.

L'unique niveau de construction fouillé cette année en association avec l'édification de l'église a été repéré au sud de l'édifice, à une altitude de 2,05 m NGF (Figure 16). Ce niveau (us 4010) se compose d'éclats et de brasier de calcaire gris bleu répartit sur une épaisseur de 0,04 m.

3. 2. 3. Les annexes de l'église : la maison claustrale et les espaces domestiques

A ce stade de l'étude, il semble important de préciser que l'analyse de l'organisation générale de l'espace prieural qui va suivre repose sur le postulat de la mise en évidence de la conservation d'un bâtiment antérieur à l'église

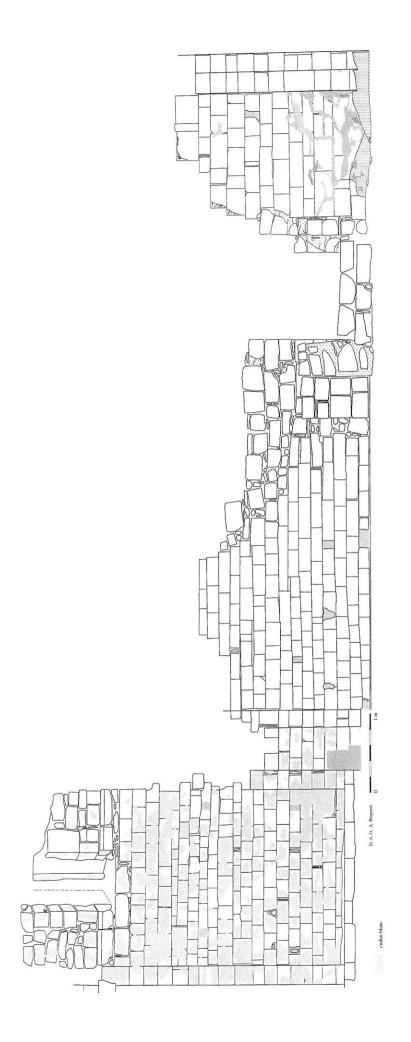


Figure 18. Parement intérieur du mur méridional de l'église.

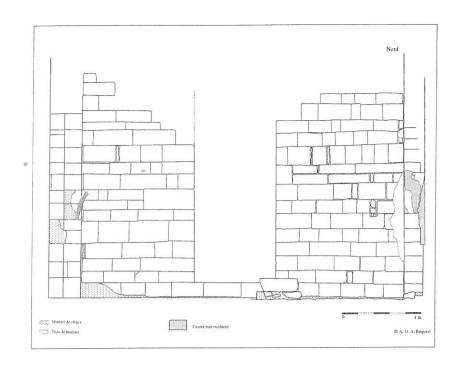


Figure 19. Parement intérieur du mur occidental de l'église.

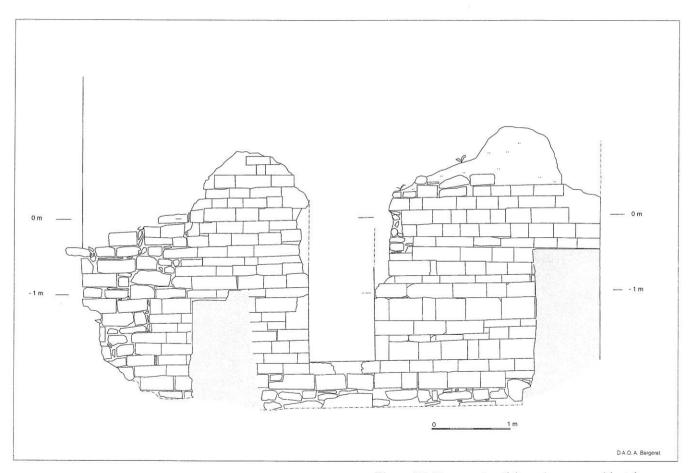


Figure 20. Parement extérieur du mur occidental de l'église

actuelle, au sein des bâtiments annexes du sanctuaire. Cette donnée va guider l'ensemble des chapitres subséquents l.

La relation structurelle des constructions entre elles fait apparaître peu à peu une extension du bâti et une réorganisation des espaces. Ces données sont en l'état de nos connaissances incomplètes. Plusieurs volumes ne se ferment pas et des reprises dans certains murs n'ont pas été analysées dans le détail. Malgré ces lacunes, des propositions peuvent être tentées, afin de cerner l'évolution de l'aménagement d'un prieuré qui a permis d'aboutir à l'état ultime conservé aujourd'hui.

Les chapitres suivants sont construits de façon très descriptive et proposent des interprétations érigées comme autant de piste de recherche pour l'analyse globale à venir.

3. 2. 3. 1. Le maintien d'une partie du bâti antérieur

A ce stade de l'évolution du site, l'église romane est jouxtée, à l'ouest, par un volume qui reprend en partie les murs du bâtiment antérieur (Figure 21).

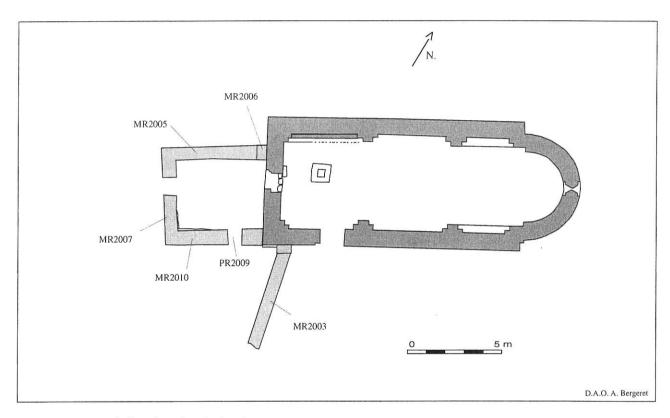


Figure 21. Evolution du prieuré : état 1.

¹. Rappelons que la volonté de conserver en partie un édifice initial semble justifiée, d'une part, par un souci d'économie de matériau et, d'autre part, par une probable pérennisation du schéma organisationnel des bâtiments entre eux : une église jouxtée par la maison claustrale, quelle que soit la réalité que recouvre le terme maison claustrale : bâtiment isolé, ou bâtiments, dès l'origine, multiples.

Le mur occidental est reconstruit en utilisant les pierres issues de la construction initiale mêlées à des mœllons identiques à ceux mis en œuvre pour l'église romane. Ces mœllons sont réservés pour l'encadrement d'une porte percée dans l'axe de celle qui a été ouverte dans le mur ouest de l'église, quelques-uns sont intégrés dans le parement occidental (Figure 22 et 10).

Le mur septentrional est reconstruit sur une portion de mur antérieur (Figure 8). Une porte est percée au centre. Le jambage oriental de la baie est aménagé avec des blocs en remploi constitué de mœllons taillés dans du calcaire beige (Figure 9). Ces éléments de modules importants pourraient provenir de l'encadrement d'une ouverture percée dans le bâtiment initial.

Ce volume offre une emprise de 17,5 m2. Dans la réorganisation du paysage bâti, le bâtiment annexe devient une cour distributive et, grâce aux deux portes présentes à l'ouest et au sud, il est possible de déceler la mise en place dès ce stade de deux espaces déjà distincts.

3. 2. 3. 2. La maison claustrale et la limite d'enclos du prieuré

Un mur est construit dans la prolongation du mur septentrional du bâtiment primitif, en prenant appui contre son extrémité occidentale (Figure 7).

Ce mur (MR6008) présente une orientation nord nord est-sud sud ouest. Il a été suivi sur une longueur de 2 m et offre une largeur de 0,60 m. Sa maçonnerie est conservée sur une hauteur de 0,78 m, soit quatre assises, observées sur une portion de 1,50 m. L'appareil à double parement et blocage met en œuvre des blocs dégrossis dans du calcaire, liés par un mortier de chaux et sable jaune à grosse granulométrie et inclusions de nodules de chaux. Malgré la diversité des modules mis en œuvres, un soin évident a été apporté à l'appareil dont les blocs sont agencés en assises et calés pour certains par des fragments de tuiles courbes.



Figure 22. Parement occidental du mur ouest de la cour, vue depuis le nord-ouest

A ce mur précédemment décrit, peut être associé une construction parallèle qui présente des analogies structurelles (MR6009). Ce mur orienté selon un axe identique, se localise dans la prolongation du mur méridional initial (**Figure 23**). Le contact entre les deux murs a été occulté lors de la mise en place d'un escalier postérieur. Observée sur une longueur de 2,30 m, la maçonnerie mesure 0,60 m de large, elle est conservée sur une hauteur de 0,60 m. L'appareil

à double parement et blocage met en œuvre des blocs équarris dans du calcaire liés par un mortier de chaux et sable jaune à grosse granulométrie et inclusions de nodules de chaux. Cette construction n'a toutefois pas suffisamment été dégagée en élévation pour permettre0 d'observer si elle se caractérise, comme son pendant au nord, par une utilisation probable d'éléments de calage des blocs par des fragments de tuiles.

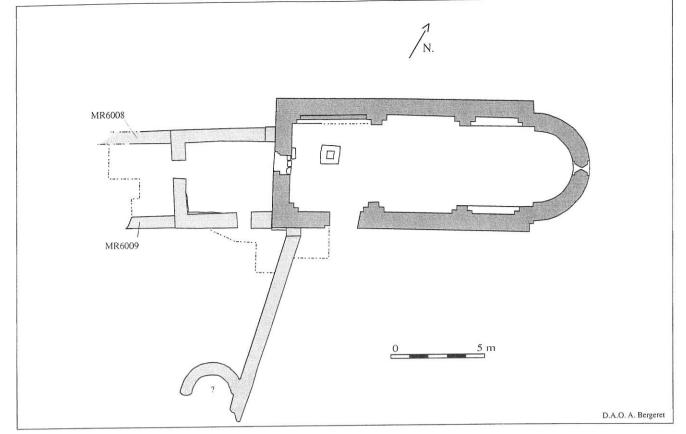


Figure 23. Evolution du prieuré: état 2.

Le mur de limite occidental de ce volume étant absent, seule l'emprise nord-sud de cet espace est connue, elle offre une largeur de 4 m et s'aligne dans la prolongation du bâtiment primitif.

Aucun élément ne permet de préciser si cette construction intervient dans le paysage bâti avant la construction de l'église actuelle. Dans ce schéma, nous serions en présence de deux bâtiments antérieurs à l'église. Peut-on alors reprendre l'hypothèse initiale d'une église à chevet plat jouxtée sur son côté ouest par la maison claustrale, les deux étant parfaitement alignées l'une par rapport à l'autre. Seule la hauteur du lieu de culte bâti sur de solides murs permettait alors de dissocier visuellement le sanctuaire de la maison du prieur.

Dans l'hypothèse d'une adjonction de ce volume contemporaine de l'édification de l'église romane, cet espace pourrait correspondre, à la maison du prieur. L'église se démarque alors de la maison claustrale grâce à la cassure dans l'alignement de leur mur septentrional respectif.

L'une ou l'autre des interprétations tend à faire apparaître le mur nord de l'ensemble des constructions comme le mur de délimitation de l'emprise du prieuré, les autres espaces se développant au sud de cette limite.

3. 2. 3. 3. L'espace domestique

La cour distributive aménagée sur l'emprise conservée d'un bâtiment initial dessert également un espace localisé au sud dont le développement est circonscrit à l'est par un mur contemporain du bâtiment primitif (MR3003). Ce mur comprend plusieurs réfections dont témoignent les assises dégagées en plan. En élévation, il n'a été observé qu'au niveau de son contact avec l'église romane. Les éléments font défaut pour l'associer avec un mur de retour qui marquerait la limite d'emprise méridionale du prieuré.

La présence au sein de cet espace d'une structure circulaire dont seule une moitié a été dégagée, autorise à identifier ce secteur avec l'espace domestique: localisation de l'écurie, four à pain?. L'attribution de la mise en place de cette structure circulaire à cette phase d'occupation ne repose sur aucune donnée chronologique, seule sa fouille à venir permettra de trancher.

3. 2. 4. La réorganisation des espaces intérieurs et extérieurs

Les principales transformations repérées au cours de la campagne archéologique concernent le volume construit dans la prolongation du bâtiment initial et qui a été associé à la maison claustrale.

Contre le mur septentrional un contre-mur est plaqué (MR6003). Dégagé sur une longueur de 3,40 m, il se compose d'un parement et d'un blocage d'une largeur de 0,64 m (Figure 24). La maçonnerie est conservée sur une hauteur maximale de 1,04 m, moyenne de 0,56 m. L'appareil est constitué de gros blocs dégrossis liés par un mortier de chaux et sable gris blanc à inclusions de nodules de chaux. Le travail est peu soigné, les joints épais sont parfois débordants. Aucun contre-mur n'a été dégagé comme pendant de cette construction au sud du

volume.

Le mur méridional de ce volume est percé à son extrémité orientale pour l'aménagement d'un escalier à deux degrés (ESC6010) d'une largeur de 1,78 m. Le piédroit ouest de cet accès est matérialisé par un gros bloc posé sur la largeur du mur. La marche inférieure est aménagée avec les blocs du parement initial, le tout est nivelé par un lit de mortier de chaux et sable blanc. La marche supérieure met en œuvre des blocs de module plus importants, liés au mortier de chaux et sable blanc (Figure 25).

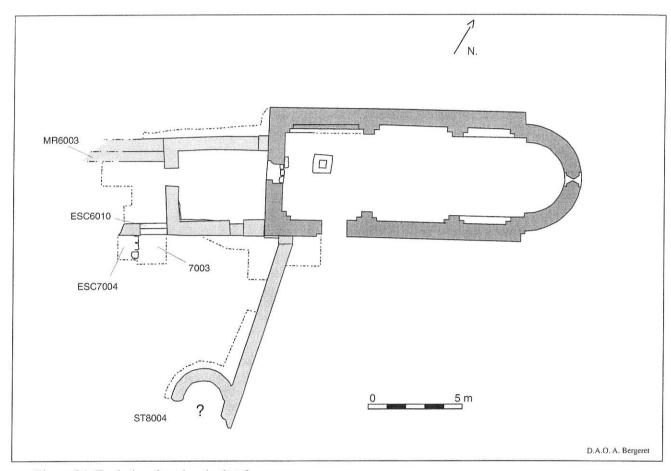


Figure 24. Evolution du prieuré: état 3

L'escalier débouche sur un perron d'une emprise dégagée de 1,50 m d'est en ouest, 1,20 m du nord au sud. Ce seuil permet de desservir des espaces au sud et à l'est qui n'ont pas été dégagés. Il dessert, à l'ouest, l'accès vers l'extérieur des bâtiments et débouche par l'intermédiaire d'un emmarchement unique, sur un sol aménagé avec des blocs et des éclats de pierre.

La mise en place d'un contre-mur qui ne comporte aucun pendant est énigmatique. Existait-il une distinction dans la hauteur des constructions qui permettait de dissocier le mur d'enclos plus bas du mur de la maison claustrale en élévation? Dans l'état actuel des données, aucune explication ne paraît satisfaisante et il faut attendre le dégagement complet du mur sud de ce volume et la mise en jour de la limite occidentale pour apporter un élément de réponse.

Quoi qu'il en soit, les nouveaux aménagements apportaient au volume présent à l'ouest de la cour permettent la mise en relation, d'un espace intérieur avec un espace extérieur. Le passage qui semblait obligé par la cour distributive pour naviguer de l'église vers l'extérieur ne semble plus restrictif.

Concernant les espaces domestiques et en l'absence de données chronologiques pour attribuer sa mise en place durant cette phase ou

pendant la phase antérieure, nous rappelons l'existence d'une construction de plan circulaire dégagée en partie et qui n'a pas été fouillée (Figure 26).



Figure 25. Système d'emmarchement : accès espace intérieur et espace extérieur, vue depuis l'est



Figure 26. Vue d'ensemble des vestiges dégagés, vue depuis le nord-ouest

3. 2. 5. Les niveaux d'occupations

L'ensemble des niveaux conservés a été dégagé et fouillé sur une petite portion (Figure 6). Le mobilier céramique se compose de 246 tessons répartis sur la période moderne et contemporaine (x 157) et sur la période médiévale (x 89).

Concernant la période médiévale, le mobilier recueillit situe l'occupation dans une fourchette essentiellement calée sur la seconde moitié du XIIIe s. ou le XIVe s.. La première datation repose sur la présence de céramique grise recouverte par le premier type connu de vernis, qualifié également de vernis primitif. La seconde datation repose sur les fragments de céramique de l'uzège.

Signalons la présence d'un tesson du haut Moyen Age et de plusieurs fragments attribués à une fourchette "antérieure" au XIIIe s .

Les niveaux fouillés ont été mis en place après le déchaussement des fondations du bâtiment primitif. Contrairement à ce qu'aurait pu laisser présager une occupation longue du site, l'église est encore en activité au début du XIXe s., l'occupation ultime n'a pas perturbé l'ensemble des niveaux "tardifs". Toutefois, le faible nombre de tessons par contexte interdit, à ce stade de l'étude, d'exploiter ces données. Seule la fouille complète de ces niveaux, confrontée à l'étude du bâti, permettra une meilleure exploitation de ces données.

3. 2. 6. Le système d'accès à l'édifice

Une des questions à laquelle la fouille des campagnes à venir devrait permettre de répondre, il est important de se la poser dès à présent, concerne la localisation du système d'accès à l'église par les paroissiens et par le prieur. En l'état de la découverte des vestiges, la restitution du système d'accès peut se proposer par le nord, en contournant le chevet et en traversant le cimetière très probablement implanté à l'est du sanctuaire.

3. 3. Le maintien des bâtiments à l'époque moderne et les incertitudes sur l'évolution du site

Il a semblé important, afin de poser la problématique de la campagne de fouille programmée triennale que nous engageons, d'axer l'analyse de l'évolution de l'occupation du site sur l'implantation initiale et ces transformations progressives durant le Moyen Age. La restitution du maintien de certains éléments de bâti durant les périodes moderne et contemporaine ne peut être totalement développé que durant la phase finale de l'étude.

4. SYNTHESE

La campagne de fouille programmée réalisée en 2002, met en évidence un état de conservation exceptionnel des vestiges bâtis parfois présents sur une hauteur de 2 m. L'ensemble de ces éléments, encore incomplètement dégagés offire l'opportunité de confronter l'image construite d'un prieuré de Saint-Guilhem-le-Désert à une mention somme toute laconique d'église jouxtée d'une maison claustrale et entourée d'un cimetière.

Les données recueillies jusqu'à ce jour, permettent de cerner non seulement une image évolutive de l'organisation d'un prieuré mais font apparaître également une occupation matérialisée par des structures en creux très probablement antérieures à l'ensemble des constructions.

Un bâtiment primitif (peut-être deux) est ensuite construit dont une partie sera englobée dans les bâtiments annexes de l'église. L'église qui présente deux états de construction attribués au Moyen Age est, dès le XIIe s., flanquée sur son mur occidental d'une cour qui reprend le volume du bâtiment initial. Ce bâtiment primitif devenu dès l'ores cour distributive permet d'accéder à la maison claustrale, à l'ouest, et à un espace domestique, au sud.

Ces éléments se développent au sein de l'espace prieural dont la limite d'emprise a été perçue au nord et à l'est.

La campagne de fouille triennale que nous souhaitons engager devrait permettre en 2003 de mettre en évidence l'organisation générale du bâti avec le dégagement complet des murs et la fouille des niveaux d'occupation. Les travaux de restauration de l'édifice cultuel se limite en 2003 à la stabilisation de l'arase des murs. L'étude du mobilier en verre initiée cette année par Alain Riols sera poursuivie (cf. annexe). Cette étude devra, à terme, faire l'objet d'une synthèse.

En 2004, en corrélation avec le dégagement complet du sol pavé de l'église, deux sondages devraient être réalisés dans la portion nord de l'édifice afin de compléter le plan du bâtiment initial perçu en 2001 et dont l'abandon est scellé par le sanctuaire actuel. Le relevé de l'ensemble de l'élévation sera également achevé.

Enfin, en 2005, la fouille du cimetière sans clôture en 1631 (ADH G4436), offre le potentiel d'observer un échantillon de la population qui a élu sépulture à Saint-Martin-de-Castries.



Légende des illustrations

- Figure 1. Extrait de carte IGN au 1/25 000ème.
- Figure 2. Localisation du site sur un extrait de plan cadastral.
- Figure 3. Vue d'ensemble de l'église, vue depuis l'ouest (cliché A. Bergeret).
- Figure 4. Vue de l'intérieur de l'église, vue depuis le sud-ouest (cliché G. Almeras).
- Figure 5. Plan d'ensemble de l'église en 2001, toutes périodes confondues.
- Figure 6. Plan d'ensemble du site. Implantation des zones et des espaces de fouille.
- Figure 7. Mur septentrional du bâtiment primitif, vue depuis le nord-ouest (cliché A. Bergeret).
- Figure 8. Relevé du mur méridional du bâtiment primitif (cliché A. Bergeret).
- Figure 9. Mur méridional du bâtiment primitif, vue depuis le nord (cliché A. Bergeret).
- Figure 10. Mur occidental du bâtiment primitif (MR2007) et reprise postérieure.
- Figure 11. Chaînage du mur occidental primitif avec le mur septentrional initial, vue depuis le nord-est (cliché A.
- Figure 12. Contact du mur nord du bâtiment primitif avec l'église romane postérieure au moyen d'un mur « tampon », vue depuis le sud-ouest (cliché A. Bergeret).
- Figure 13. Plan d'ensemble du volume conservé du bâtiment primitif, murs initiaux et repris.
- Figure 14. Contact entre un mur antérieur à l'église et le mur roman au moyen d'un mur « tampon », vue depuis l'ouest (cliché A. Bergeret).
- Figure 15. Plan d'ensemble des murs antérieurs à l'église romane.
- Figure 16. Coupe ouest-est de part et d'autre d'un mur initial.
- Figure 17. Coupe sud-nord du sondage ouvert à l'aplomb du mur gouttereau septentrional de l'église.
- Figure 18. Parement intérieur du mur méridional de l'église.
- Figure 19. Parement intérieur du mur occidental de l'église.
- Figure 20. Parement extérieur du mur occidental de l'église.
- Figure 21. Evolution du prieuré : état 1.
- Figure 22. Parement occidental du mur ouest de la cour, vue depuis le nord-ouest (cliché A. Bergeret).
- Figure 23. Evolution du prieuré: état 2.
- Figure 24. Evolution du prieuré : état 3
- Figure 25. Système d'emmarchement : accès espace intérieur et espace extérieur, vue depuis l'est (cliché A.
- Bergeret).
- Figure 26. Vue d'ensemble des vestiges dégagés, vue depuis le nord-ouest (cliché A. Bergeret).

26	
	i i



BIBLIOGRAPHIE

Sources

C. Gel.: Alaus (P.), cassan (L.), Meynial (E.).- Cartulaires des abbayes d'Aniane et de Gellone publiées d'après les manuscrits originaux : cartulaire de Gellone, Montpellier, Société Archéologique de Montpellier, 1900.

Bibliographie

Alzieu 1998 : ALZIEU (G.).- Les églises du diocèse de Lodève au Moyen Age, Montpellier, Editions Pierre Clerc, 1998, 170 p.

Hamlin 1988 : HAMLIN (F.-R).- Les noms de lieux du département de l'Hérault. Nouveau dictionnaire topographique et étymologique, Nîmes, Lavour, 1988.

Schneider 2001: SCHNEIDER (L.).- "Larzac lodévois ou Larzac du Midi durant le haut Moyen Age (V-Xie s.)" dans SCHNEIDER (L.), GARMY (P.) et PANOUILLERES (Th.).- Lodève et son territoire du Ilème âge du fer à la fin du Moyen Age. Réseaux, structures et peuplement, occupation du sol. Projet Collectif de Recherche. Rapport triennal 1998 - 2000, Programme 2001 - 2003. Sans pagination.

Verreries mises au jour sur St Martin de Castries au cours de la Campagne de fouille 2002 Note de Alain Riols

1.1 IS. 4004

Quatre fragments de verre :

- Une pastille en verre bleu cobalt, semi circulaire

Diamètre 17 mm; rayon 9 mm

Trace de pince à chaud sur les deux faces

Décor de verrerie « façon Venise » XIVe - Xve siècle.

- Fragment de goulot de fiole en verre blanc fin (épaisseur 1 mm), décoré de deux filets en verre bleu cobalt.

(Danièle FOY - 1988 - Fig. 96 p. 237).

- Deux fragments de <u>verre à pied tronconique</u> en verre blanc (épaisseur 3 mm).

base du pied ourlée.

(Danièle FOY – 1988 – Fig. 130-2. P. 261).

1.2 US, 5003

Un fragment de verre blanc, fin (0.5 mm ép.) avec <u>une goutte</u> rapportée en verre bleu cobalt en relief (L = 6 mm; 1 = 3.5 mm; ép. = 3 mm) provenant certainement d'un <u>gobelet</u> (Danièle FOY -1988 - p. 211 - Fig. 56 - 11 à 13).

- Un fragment en verre blanc (3 morceaux) très fin dégradé (ép. 1 mm).

Panse d'un gobelet cylindrique ou tronconique soufflé, moulé, décoré de pastilles rondes en creux ($\emptyset \sim 3,5$ mm).

Danièle FOY – 1988 – p. 222 – Fig. 68)

Même type à la Verrerie la Seube

(Hortus): XIVe siècle.

- Un fragment de gobelet cylindrique à cordon rapporté à la base. Cordon étiré - pincé.

(Danièle FOY - 1988 - p. 211 - Fig. 57).

Même type à la Seube.

1.3 US 4002

- Un bec verseur en verre vert (oxydidefe), (épais 2 mm). Soufflé

Huilier XVIIIe siècle.

Provenance : Verrerie du Coulet ?

Long. 90 mm; ép. 2 mm.

1.4 US, 3002

- Un fragment de verre blanc. Soufflé (ép : 3 mm). XVIIIe siècle ? production locale ?

1.4 US

Fragment de sole de four ? (ép. 29 mm ; L. 44 mm ; l. 34 mm). Argile avec dégraissant et chaux, vitrifié (verre vert) dans sa partie supérieure (10 mm env). Joint deux photos :emplacement marqué.

CONCLUSIONS:

Les fragments provenant d'US 4004 et US 5003 se rattachent aux productions de la première moitié du XIVe siècle de la Verrerie de la SEUBE (Causse de l'Hortus. CLARET 34).

ces pièces, prouve bien que ces coupelles, bien que rares, ne sont pas exceptionnelles (fig. 91, 2 à 5). Sans doute y avait-il des variantes dans toutes ces pièces doublées d'une pastille bleue. Toutes n'étaient peut-être pas munies de pieds, et les fonds pouvaient être entourés ou non d'un cordon plissé. Nous n'avons pas encore trouvé trace de cette adjonction mais le cordon pincé associé à la lentille bleue n'est pas rare ; il est même attesté dans des découvertes suisses⁷¹.

c) Verres à tige, forme C5c

Les verres à tige ornementés de verre bleu rapporté ne sont pas mieux définis que la série B3 étudiée précédemment. Pas une seule forme n'a pu être restituée sur toute sa hauteur, nous ignorons tout du profil des coupes, sans doute retrouvées fragmentées et alors probablement confondues avec les parois des gobelets ou des coupelles. Seules les tiges avec leurs boutons et les pieds peuvent être pris en considération.

ensuite au-dessus de chaque boucle. Ces enjolivements contrastés sont tour à tour restant de la pièce - ou teintés dans la masse en verre bleu outremer, partent du préhension difficile. Six cordons de verre alternativement incolores - comme le tiers de la jambe, ne laissant libre que l'extrémité inférieure de la tige pour une se relie aussi à la base de la coupe. Ce décor fusiforme et coloré enveloppe les deux tiers de sa hauteur ; ils servent de points d'attache à l'ornementation rapportée qui verre incolore de 25 mm de diamètre, interrompent la tige au premier et au second étroite laisse deviner un profil effilé en forme de tulipe (fig. 92). Deux disques de aux deux extrémités l'arrachement du pied et des parois de la coupe dont la base cette pièce dont la hauteur totale devait être supérieure à 200 mm. Ce bel objet qui retrouvait sur la base du verre que l'on peut aisément restituer : un pied légèrement bleu ou incolore sur le support de teinte opposée. Ce contraste de couleur se boucle qui le soude au disque médian. Des petits cordons plissés sont rapportés dernier bouton. Chacun des filets rapportés forme, au milieu de sa courbe, une rapporté. Deux pieds de 125 et 130 mm de diamètre (fig. 93) peuvent appartenir à tronconique dont le pourtour circulaire était rehaussé d'un filet de verre bleu fond de la coupe, décrivent un arc de cercle avant de s'attacher sur le pourtour du traces d'un arrachement (fig. 93) devait aussi appartenir à une verrerie luxueuse. traduit une grande habileté n'est pas unique dans les trouvailles de Montauban : un fragment de tige munie d'un bouton plat portant des gouttelettes de verre bleu La pièce la plus complète trouvée à Montauban72 est une tige pleine, avec

Trois fragments de tige retrouvés en Avignon témoignent de l'existence de pièces comparables. Sur le premier ne subsiste que l'arrachement d'un fil bleu, mais la deuxième porte deux disques minces où l'on note encore les points d'attache de la résille bleue, impossible à rétablir (fig. 93). Le dernier témoin est simplement ornementé d'un bouton globulaire décoré de pointillés en verre bleu. Des anneaux de verre similaires retrouvés sur les ateliers de Rougiers et de la Seube attestent bien une production régionale. De section triangulaire ou arrondie, ces anneaux ont un diamètre de 25 à 30 mm. Le vide à l'intérieur, compris entre 6 et 10 mm correspond assez bien au diamètre des tiges, et écarte l'hypothèse de perles. Certains sans décor, sont parfois formés de deux pièces accolées, d'autres portent des fils

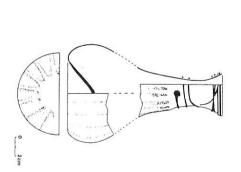


Fig. 95 - Fiole à décor bleu, forme C5d Rougiers (dessin L. Vallauri).

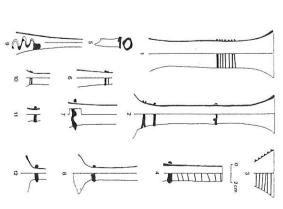


Fig. 96 - Fioles à décor bleu C5d (Avignon, Petit-Palais : 1 à 4 et 7 ; Psalmodi : 5, 9 à 12 ; Avignon, coll. J. de Brion : 6 à 8) (dessin D. Foy et L. Vallauri).

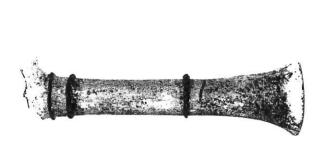


Fig. 97 - Goulot de fiole à décor bleu, Avignon, Petit-Palais.

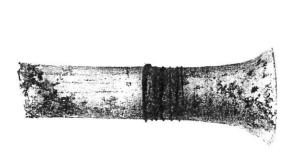


Fig. 98 - Goulot de fiole à décor bleu, Avignon, Petit-Palais.

analogie nous situons aussi au XV^e siècle (fin XV^e?), un gobelet trouvé en Avignon, malheureusement hors de tout contexte stratigraphique. Ce vase plus large que haut (58 mm de haut pour 76 mm de diamètre maximum) porte une ornementation d'arceaux juxtaposés et superposés; il s'agit d'un décor "nipt diamond waies": les côtes d'abord imprimées par un moule ont été ensuite réunies à la pince ce qui explique le fort relief de cette ornementation. Sous le centre apparaît un motif de nervures rayonnant à partir du centre du fond (fig. 123, 1 et fig. 124).

Les gobelets plus hauts, légèrement tronconiques, le plus souvent décorés de 8,10 ou 12 côtes en fort relief surtour à leur extrémité supérieure, semblent succéder aux pièces précédentes. La chronologie que nous proposons correspond d'ailleurs aux premiers résultats obtenus par l'étude des verreries découvertes à Tours¹¹⁵. Ce deuxième type est attesté à Lyon dans les fouilles du chantier de l'Hôtel-Dieu, dans un contexte de la première moitié du XVI^e siècle (fig. 125 et fig. 126)¹¹⁶. Un verre comparable a été exhumé en Avignon dans le jardin de l'hôtel de Brion (fig. 125). C'est probablement à la même époque qu'il faut situer un verre de Montauban, orné de huit côtes courtes, qui s'arrêtent à mi-hauteur de la pièce. Le profil plus galbé différencie aussi ce gobelet.

Verres à pied annulaire ; forme E2

Le décor de nervures verticales en fort relief se retrouve sur les verres à pied annulaire lisse ou le plus souvent dentelé (fig. 127, 2 à 5). Les formes hautes (105 mm) s'évasent régulièrement pour atteindre 92 mm au rebord (fig. 127, 1 et 128). L'élégance de ce profil et la finesse du décor rapporté et moulé sont bien mis en valeur par la matière fine et absolument incolore. Nous proposons de dater ces verres retrouvés dans les fouilles de l'hôtel de Brion et dans celles de Psalmodi (fig. 127, 4 et 5) dans le courant du XVe siècle, bien que nous ne possédions aucun contexte précis nous permettant d'attribuer une datation. Notons seulement que nous n'avons jamais découvert ces pièces, assez rares d'ailleurs, dans des niveaux du XIVe siècle bien communs en Provence. Rien n'exclut pourtant, une datation plus haute que celle – assez vague – que nous avançons. Nous pouvons rapprocher ces formes d'un verre peint par Hugo Van der Goes au cours du XVe117. Cette figuration se différencie pourtant par son cordon pincé qui entoure la base du gobelet, sans faire véritablement office de pied.

Verres à piedouche tronconique ; forme E3

Ces verres se caractérisent par leur pied tronconique et haut, nettement séparé du restant de la pièce. Les coupes peuvent être évasées (fig. 129, 2), tronconiques (fig. 130) ou presque cylindriques (fig. 129, 1); elles sont nues ou décorées. L'une de ces verreries complète dans son profil, est issue d'une fosse parfaitement datée à Martigues de l'extrême fin du XVe siècle. Le verre, assez épais, porte sur la coupe un décor complexe obtenu au moule: des nervures verticales couvrent la moitié de la coupe et se transforment ensuite en deux rangs d'alvéoles

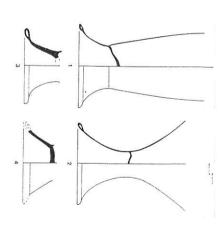


Fig. 129 - Verres à pied tronconique, forme E3 (Avignon, coll. J. de Brion : 1 et 2 ; Psalmodi : 3 et 4) (dessin D. Foy et L. Vallauri).

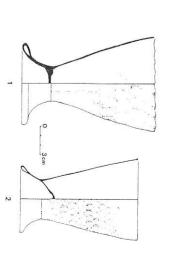


Fig. 130 - Verres à pied tronconique, forme E3, Martigues : 1 ; Lyon, Hôtel-Dieu : 2).

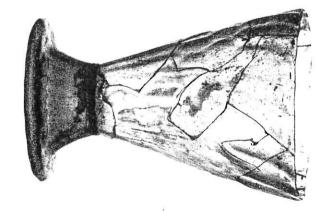


Fig. 131 - Verre à pied tronconique, Martigues (cliché C. Hussy, D.A.H. région P.A.C.A.).

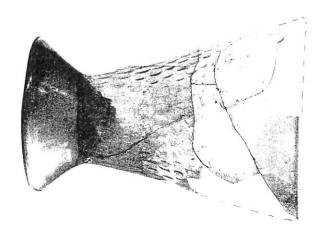


Fig. 132 - Verre à pied tronconique, Hôtel-Dieu (cliché C.N.R.S., CCJ Foliot).

les parois s'évasent ensuite. Trois décors relevant du même procédé technique, caractérisent ces gobelets. Un décor rapporté et pincé entoure le pourtour de la base qui atteint entre 55 et 60 mm (fig. 56, 1). Les parois du gobelet sont décorées de petites pastilles de verre rapportées et parfois étirées à la pince. Nous pouvons tenter de restituer la disposition de ce décor à partir de pièces très fragmentaires. Deux verres trouvés dans les fouilles du jardin ouest du Petit Palais montrent des pastilles espacées de 15 mm environ, formant un alignement parallèle à la base et entourant le corps de l'objet. Nous ne pouvons savoir sur combien de rangs ces pastilles pouvaient être disposées. Ces gouttes de verre rapportées sont associées ici, comme sur des verres découverts à Planier, à des filets en verre bleu foncé. Filets qui peuvent séparer les rangs de pastilles (fig. 56, 1 et 2) ou bien les encadrer dans des carrés (fig. 56, 3) ou des losanges (fig. 56, 5). Les filets bleus sont parfois doubles (fig. 56, 4); ils peuvent former des angles ou des triangles (fig. 56, 9 et 10) ou encore chevaucher la pastille de verre rapportée (fig. 56, 8).

Nombreux sont, à Planier, les fragments de verre portant ce décor de pastilles ; quelques-uns furent retrouvés à Rougiers (fig. 56, 6, 7) ainsi qu'au Petit Palais d'Avignon. Dans le Languedoc, des débris de verre portant des petites pastilles juxtaposées à des filets de verre, non pas bleu comme dans les trouvailles provençales, mais incolores comme le restant du verre, apparaissent à Montségur³⁷ et sur l'atelier de la Seube³⁸. L'ensemble de ces trouvailles permet de dater le type B4 de la fin du XIII^e et du début du XIV^e siècle. Le seul fragment de gobelet à pastilles analysé (cf. annexe n° 15) est comparable par sa composition aux verres à tige B2 attribués à l'extrême fin du XIII^e siècle.

embouchure très évasée. La seconde forme se différencie par ses proportions plus n'avoir jamais eu une grande faveur, il disparaît complètement dès le second quart cinq rangs horizontaux de pastilles surmontées d'un filet de verre possède une siècle³⁹. Deux formes de gobelet apparaissent: l'une étroite et haute, décorée de fin du Moyen Age et à la Renaissance⁴⁷ sur les parois des objets sera longuement employé dans les pays septentrionaux à la du XIV^e siècle. Le procédé ornemental qui consiste à rapporter des gouttes de verre Au XIVe siècle le décor de pastilles rapportées est encore largement présent en type de verre dans toute l'Europe, et souvent bien au-delà de la fin du XIIIe siècle découvertes similaires en Suisse et Germanie⁴⁴ montrent la large répartition de ce la fin du XIIIe siècle à Lucera40 Petrulla41, Palerme42 et Cividale43. pièces comparables sont nombreuses. Elles ont été découvertes dans un contexte de trapues et par son cordon lisse, et non plus plissé, qui encercle la base. En Italie les les plus précoces furent découverts sur un atelier de verrier à Corinthe, daté du XIIe Italie⁴⁵ et Europe centrale⁴⁶ alors que dans le Midi méditerranéen où il semble Ce type de verre a très probablement une origine orientale. Les exemplaires

Le décor de pastilles rapportées, associées aux applications bleues, est-il réservé uniquement aux gobelets ? On peut en douter. En effet des fragments de récipient à large ouverture découverts dans les fouilles du réfectoire du monastère dominicain de Boston (Lincolnshire) et à Exeter⁴⁸, possèdent cette ornementation. Ces pièces datées de la fin du XIII^e siècle seraient des importations méridionales.

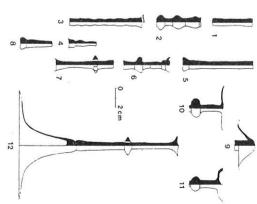


Fig. 55-Tiges massives, forme B3 (Planier: 1; Fontvieille: 2; Psalmodi: 3 et 4; Rougiers: 5, 6, 10, 15 à 23; Avignon, Palais des Papes: 7, 11; Montauban: 12) (dessin D. Foy et L. Vallauri).

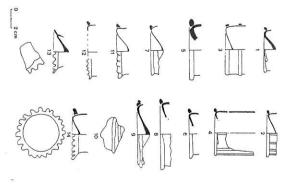


Fig. 57 - Gobelets à cordon rapporté, forme B5 (Rougiers : 1 à 5, 13 et 14 ; Planier : 6 à 8, 10, 12 ; Avignon, Petit-Paldis : 9 ; Nans : 11) (dessin D. Foy et L. Vallauri).

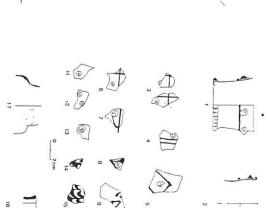


Fig. 56 - Gobelets à gouttes rapportées forme B4 (Avignon, Petit Palais 1 et 2; Planier: 3 à 5; Rougiers: 6 et 7; Planier: 8 à 13). Verres à décor peint forme B7 (Planier: 14 et 15; Avignon, Petit Palais: 16). Fioles, Planier: 17 et 18 (dessin D. Foy et L. Vallauri).

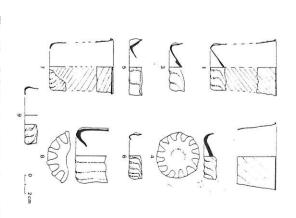


Fig. 58 - Gobelets à spirales, forme B6 (Rougiers: 1, 3 et 8; La Bastide des Jourdans: 2; Cadrix: 9) (dessin D. Foy et L. Vallauri).

Les pièces les plus basses sont presque deux fois plus larges que hautes puisque leur hauteur est comprise seulement entre 40 et 45 mm, alors que la largeur maximale atteint 78 mm. Ces gobelets très trapus sont uniquement représentés par des trouvailles du Petit Palais d'Avignon (fig. 68, 1, 3).

Le second sous-type cylindrique ne se différencie du premier que par sa hauteur plus importante variant entre 60 et 65 mm. S'ils restent plus larges que hauts comme les précédents, leurs proportions sont toutefois plus équilibrées, puisque leur largeur maximale est d'environ 70 mm. Ces gobelets presque "cubiques" proviennent uniquement de l'atelier de Cadrix (fig. 69, 2, 4).

Le dernier gobelet dit cylindrique n'est en fait représenté que par une seule pièce issue de fouilles réalisées par G. Démians d'Archimbaud dans le jardin de l'hôtel de Brion en Avignon⁵⁸. Cette pièce légèrement bleutée atteint 99 mm de haut et possède un diamètre à l'ouverture de 69 mm (fig. 73, 3).

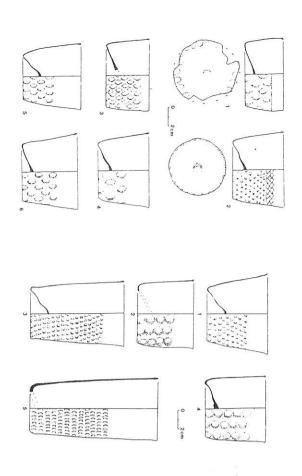


Fig. 68 - Gobelets forme C1 (Avignon, Petit-Palais: 1 à 4; Cadrix: 5 et 6) (dessin D. Foy et L. Vallauri).

Fig. 69 - Gobelets forme C1 (Rougiers: 1; Cadrix: 2 et 4, Avignon, coll. J. de Brion: 3) forme C2 (Cadrix:5) (dessin D. Foy et L. Vallauri).

Gobelets tronconiques

La différence entre le diamètre supérieur et le diamètre inférieur est pour les gobelets dits tronconiques de 20 à 30 mm. Leur hauteur varie entre 55 et 64 mm, et leur diamètre supérieur est compris entre 70 et 87 mm. Il est difficile de dire lesquels des gobelets cylindriques ou tronconiques sont les plus fréquents, car les

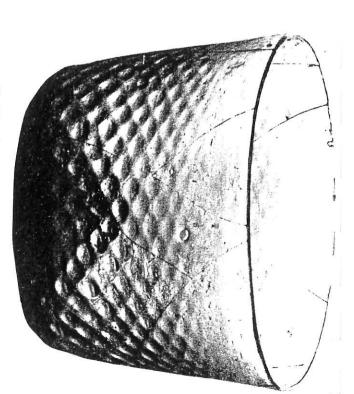


Fig. 70 - Gobelet forme C1, Avignon (cliché C. Hussy).

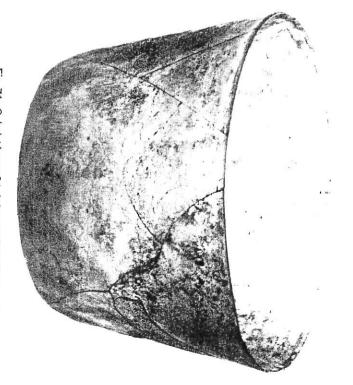


Fig. 71 - Gobelet forme C1, Avignon (cliché C. Hussy).

Il faut relever l'église de Saint-Martin de Castries

La deuxième campagne de fouilles s'est montrée intéressante

Dernièrement, Maurice Requi, conseiller général du Caylar et maire de La Vacquerie, accompagné de quelques uns de ses adjoints, s'est rendu à l'église Saint-Martin de Castries, église passablement en ruines, mais acquise par la municipalité de La Vacquerie-Saint-Martin depuis une vingtaine d'années.

Le but de cette visite était de constater sur le terrain l'avancement des travaux de fouilles entrepris depuis un an sur ce site. D'où la présence sur les lieux d'Agnès Bergeret, archéologue à l'INRAP (Institut national de recherche et d'archéologie préventive) qui a dirigé ces fouilles en septembre 2001 et 2002, avec une équipe de quatre personnes de la Régie rurale du cadre de vie. Présence également de Frédéric Fioré, architecte, qui a travaillé en parallèle sur la définition du travail de restauration, de Matthieu Guillot, directeur de la Charte du Lodévois-Larzac et de Bernard Derrieu, responsable du Centre de ressources au sein de cette même charte.

L'intérêt de cette église réside dans le

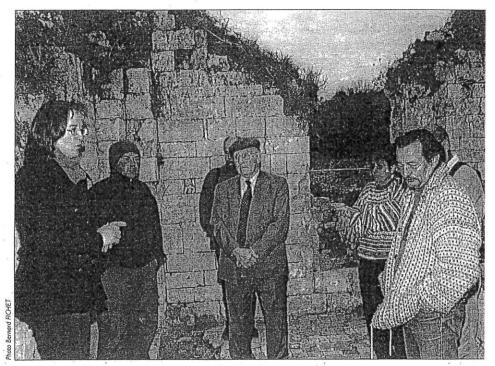
- Des fouilles en 2001 et 2002
- Une dépendance de l'abbaye de Gellone
- ➤ Yestiges
 d'une maison
 claustrale
- Un merveilleux dallage en petits pavés

fait qu'elle était dépendante de l'abbaye de Gellone, comme en témoignent certaines mentions datant de l'an 807.

Située en bordure du chemin communal menant à Saint-Martin d'Azirou, cet édifice en partie ruiné n'avait jusqu'à présent jamais fait l'objet d'une étude propre. Aussi une intervention archéologique

a-t-elle été décidée en 2001, qui s'inscrit dans le cadre d'un programme de restauration du Patrimoine bâti par la Communauté de communes du Lodévois-Larzac. L'ensemble des dossiers à été rédigé par Matthieu Guillot en partenariat avec le Conseil général de l'Hérault (Marie Bonnabel), la DRAC (Mme Grandjouan du Service de l'Inventaire et Christian Olive du Service régional de l'archéologie) et encore M. Seguin, architecte des Bâtiments de France.

Tel qu'il se présente actuellement, l'édifice religieux, d'époque romane, conserve l'ensemble de ses murs en élévation, sur une hauteur minimale de 2,50 m et maxi-



Maurice Requi et ses adjoints ont visité le dernier chantier de fouilles.

male de 5 m pour le mur nord, en partie présent et le chevet encore percé d'une ouverture. L'appareil mis en œuvre, observable avant l'intervention, est de deux types: un appareil médiéval de mœllons de modules moyens liés au mortier de chaux et sable beige, doublé pour le mur gouttereau par une maçonnerie moderne de blocs irréguliers. A l'ouest de l'église, plaquée contre son mur occidental, se développe la maison claustrale envahie par la végétation.

Les objectifs de l'investigation archéologique étaient donc de deux natures : d'une part, déterminer l'importance des sols d'occupation conservés sous les remblais ; d'autre part, réaliser une étude de bâti afin de mettre en parallèle les potentiels niveaux d'occupation et les diverses phases de construction ou de réfection.

C'est ainsi que la récente période de fouilles a permis de cerner quatre périodes d'occupations. La découverte la plus importante concerne la première période connue, illustrée par l'existence d'un bâtiment dont un mur a été observé au sein de deux sondages. Ce bâtiment serait antérieur à l'époque romane. Bien que sa datation reste difficile, il est tentant de

l'attribuer à l'édifice mentionné dans ur document du IXe siècle. La seconde pha se d'occupation se rapporte à l'égliss romane et postérieure. Une autre découverte majeure concerne la mise à jou d'un dallage en pavés de petits modules en parfait état, situé dans la partie déga gée de la nef et dans le chœur. Sa data tion, actuellement attribuée au XIIe or XIIIe siècle, demandera à être affinée lor d'une prochaine campagne de fouilles. Le troisième état d'occupation concerne de

Quatre
périodes
distinctes

réfections attribuables à l'épo que moderne. Enfin, l'ultime utili sation du site est en relation avec son abandon en tant qui lieu de culte et une occupation ponctuelle comme bergerie.

étude de bâti afin de mettre en parallèle les potentiels niveaux d'occupation et les diverses phases de construction ou de réfection.

Wistinctes

Partant de là, les prochaine étapes consisteront à extirper le végétation dévorante, à récupé rer les pierres de parement et les pierres de pare

vue de remonter les parements exté rieurs, à couvrir le dallage pour le préser ver et enfin à travailler sur les maçonne ries. Des travaux dont le prix total TTC est estimé à 165 000€, financé en partipar la Drac, le Conseil général, le FNAD et la Commune, la maîtrise d'ouvrage revenant à la Communauté de commune du Lodévois-Larzac. ●

Bernard FICHET

П						
J						